Fiche mémo · Leçon 37 · 28 min

À qui appartient une création faite avec l'IA, en France et dans l'Union européenne

Une création faite avec l'IA est protégée par le droit d'auteur si elle reflète les choix créatifs d'une personne : en amont, pendant les itérations ou à la retouche. Une production purement synthétique ne l'est pas. Gardez la preuve de votre apport, faites céder les droits par écrit et réservez vos œuvres contre l'entraînement des modèles.

Objectifs

- Distinguer la propriété accordée par les conditions d'un outil de la protection par le droit d'auteur
- Documenter l'apport créatif humain d'un livrable aux trois moments décrits par le CSPLA
- Rédiger une clause de cession et une réserve contre la fouille de textes et de données

À retenir

- Les conditions d'un outil règlent vos rapports avec l'éditeur ; seul le droit d'auteur permet d'interdire la copie, et il suppose des choix créatifs humains.
- Une création hybride peut être protégée si elle est originale ; une production purement synthétique ne l'est pas.
- Les choix créatifs se situent en amont, pendant les itérations ou en aval : gardez la fiche de brief, les versions et les fichiers de travail datés.
- Les droits d'un freelance ou d'un salarié se cèdent par écrit, droit par droit, avec supports, territoire et durée.
- Pour refuser l'entraînement, il faut un procédé lisible par machine, comme le fichier robots.txt ; une phrase dans les conditions générales ne suffit pas.

Posséder n'est pas être protégé

Ce que disent les conditions de l'outil

- L'éditeur ne revendique pas la sortie, ou vous la cède
- Vous pouvez l'exploiter selon votre offre
- Cela vaut entre vous et l'éditeur

Ce que dit le droit d'auteur

- Protège une création originale, reflet de choix humains
- Permet d'interdire la copie à un concurrent
- Suppose de prouver votre apport

Deux questions différentes, que les conditions d'utilisation et le droit d'auteur règlent séparément.

La demande à recopier

Demande à recopier **Transformer vos notes en journal de création daté**

```
Tu es assistant de direction artistique dans une agence. Voici mes notes brutes sur la création d'un visuel, dans le désordre : [collez vos notes, noms de fichiers, dates, courriels].
Rédige le journal de création de ce visuel, dans l'ordre chronologique. Pour chaque entrée : la date, le moment (amont, pendant, aval), le choix fait par une personne, ce qui a été écarté et pourquoi, le nom du fichier qui le prouve.
N'invente aucune date ni aucun fichier : écris « à retrouver » quand l'information manque.
Termine par la liste des pièces à retrouver.
```

Note : Ne collez pas de données personnelles de tiers dans un outil grand public. Les noms de fichiers et les dates suffisent.

Le code à recopier

Réserver votre site contre l'entraînement, dans le fichier robots.txt TEXT

```
# Refuse l'entraînement des modèles d'OpenAI (sans effet sur la recherche dans ChatGPT)
User-agent: GPTBot
Disallow: /

# Refuse l'usage par Google pour entraîner Gemini (sans effet sur Google Search)
User-agent: Google-Extended
Disallow: /
```

Relevé le 15/11/2026 dans la documentation d'OpenAI et de Google. GPTBot est le robot d'entraînement d'OpenAI, distinct d'OAI-SearchBot, qui fait apparaître les sites dans la recherche de ChatGPT. Google-Extended n'influe ni sur la présence dans Google Search ni sur le classement. D'autres éditeurs ont leurs propres robots : relisez leur documentation avant d'ajouter une ligne.

Les erreurs fréquentes

L'erreur, et pourquoi elle coûte	La correction
Promettre à un client l'exclusivité d'un visuel parce que l'outil dit « vous possédez vos créations ». Les conditions de l'outil n'engagent que l'éditeur ; une production purement générée n'est pas protégée par le droit d'auteur, et un concurrent peut la reprendre.	Promettez ce que vous maîtrisez : la cession des droits dont vous disposez, un apport humain documenté, l'absence d'éléments de tiers.
Écrire « tous droits cédés » sur une facture de freelance et s'en contenter. L'article L131-3 du CPI exige que chaque droit cédé soit mentionné distinctement et que l'exploitation soit délimitée en étendue, destination, lieu et durée.	Signez un contrat de cession qui liste les droits, les supports, le territoire, la durée et le prix.
Ne garder que le fichier final et vider le dossier des générations et des fichiers de travail. La preuve de l'apport humain repose sur les versions, les choix écartés et les calques datés ; sans eux, la création ressemble à une production synthétique.	Rangez chaque livrable en trois sous-dossiers, amont, génération, aval, avec un journal de création.
Réserver son site contre l'IA par une seule phrase dans les conditions générales. Pour les contenus en ligne, l'opposition doit être exprimée par un procédé lisible par machine ; la cour d'appel de Hambourg a jugé insuffisante une réserve en langage courant.	Ajoutez au robots.txt les robots d'entraînement des éditeurs (GPTBot, Google-Extended), et gardez la phrase en complément.